

Bonnes pratiques d'entretien des espaces publics



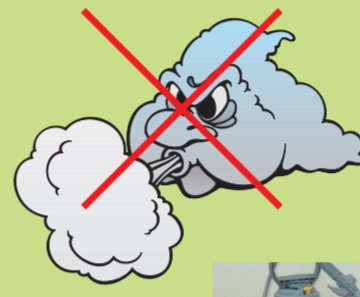
**AVANT
D'AGIR!**

Réfléchissez à l'opportunité du traitement.
Évitez les traitements chimiques systématiques
et pensez aux méthodes alternatives.



Avant le traitement

- **Choisissez le produit adapté** en fonction du parasite, de son stade, du type de surface (perméable ou imperméable), de la toxicité du produit, de son profil environnemental - Prenez conseil si nécessaire.
- **Consultez la météo. Ne traitez pas si...**
 - une pluie est prévue dans les heures à venir
 - il y a trop de vent (> 10 km/h)
 - il fait trop chaud et sec.
- **Vérifiez l'état de votre matériel** (buses, filtres, débits,...) **et étalonnez votre pulvérisateur** avant chaque campagne de traitement.
- **Lisez l'étiquette d'utilisation du produit et la fiche de données de sécurité.**
 - Adoptez la **tenue de protection individuelle adéquate.**
 - **Calculez la quantité de produit** à verser dans le pulvérisateur en respectant la **dose maximale homologuée.**
- **Préparez correctement votre bouillie :**
 - remplissez votre pulvérisateur aux 2/3 d'eau
 - ajoutez le produit pur et agitez
 - si l'emballage est vide, rincez-le 3 fois et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur
 - complétez avec de l'eau jusqu'au volume nécessaire.

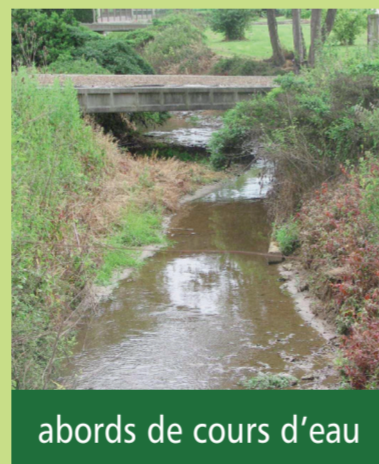
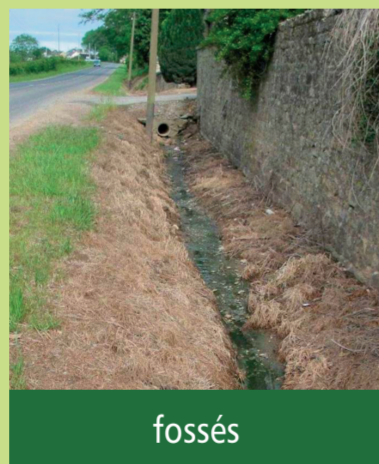


Pendant le traitement

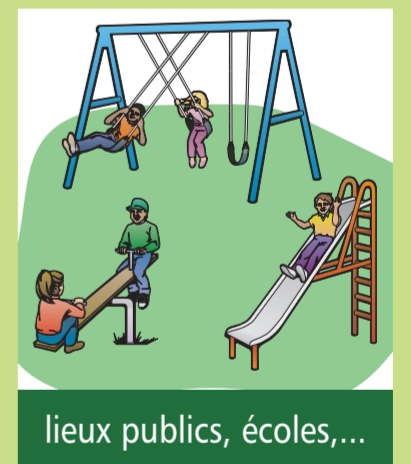
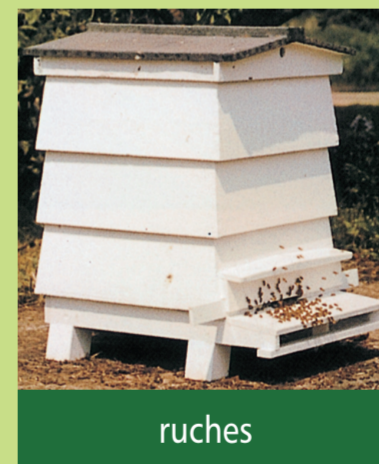
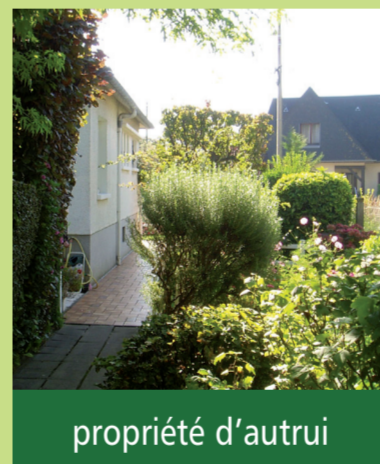
- **Portez les équipements de protection individuelle** adaptés (gants, masque, combinaison, lunettes, bottes).
- **Ne fumez pas, ne mangez pas et ne buvez pas.**
- Traitez à **vitesse régulière** et évitez de dépasser 4 heures consécutives de traitement dans la journée.



Évitez les zones à risques de transfert vers les eaux



et les zones sensibles



→ **Stoppez le traitement** si le temps change brusquement (vent, pluie, orage,...)

Après le traitement

- **Nettoyez votre pulvérisateur** et pulvérisez les eaux de rinçage sur la zone que vous venez de traiter ou sur une surface enherbée non sensible.
- **Mettez de côté les emballages vides et rincés** dans le local de stockage des produits phytosanitaires. Vous les éliminerez lors d'une collecte de ramassage ou les porterez dans une déchetterie habilitée à recevoir les déchets industriels spéciaux (D.I.S.).
- **Nettoyez vos bottes et vos gants** avant de les enlever.
- **Ranger vos équipements de protection** dans une armoire à part.
- **Prenez une douche ou lavez-vous** au moins les mains et le visage.
- Mettez à jour votre **calendrier de traitement** et votre état des stocks.

